

Les hauts revenus en Suisse depuis 1980: répartition et mobilité

Isabel Martínez
20th November 2017



Depuis 20 ans, les hauts revenus augmentent en Suisse. Le centile le plus riche des contribuables dispose de plus de 10% du revenu total. Même la crise financière internationale de 2008-2009 n'a pu interrompre la tendance mondiale d'augmentation des hauts revenus. Celle-ci est particulièrement marquée chez les super-riches, le top 0,01% ou les 450 contribuables les plus riches.

In Zusammen-
arbeit mit:

Social
change
inSwitzerland

Unil FORS LIVE⁵

[Deutsche Version](#)

Les questions de répartition ont toujours le vent en poupe. Au moins depuis

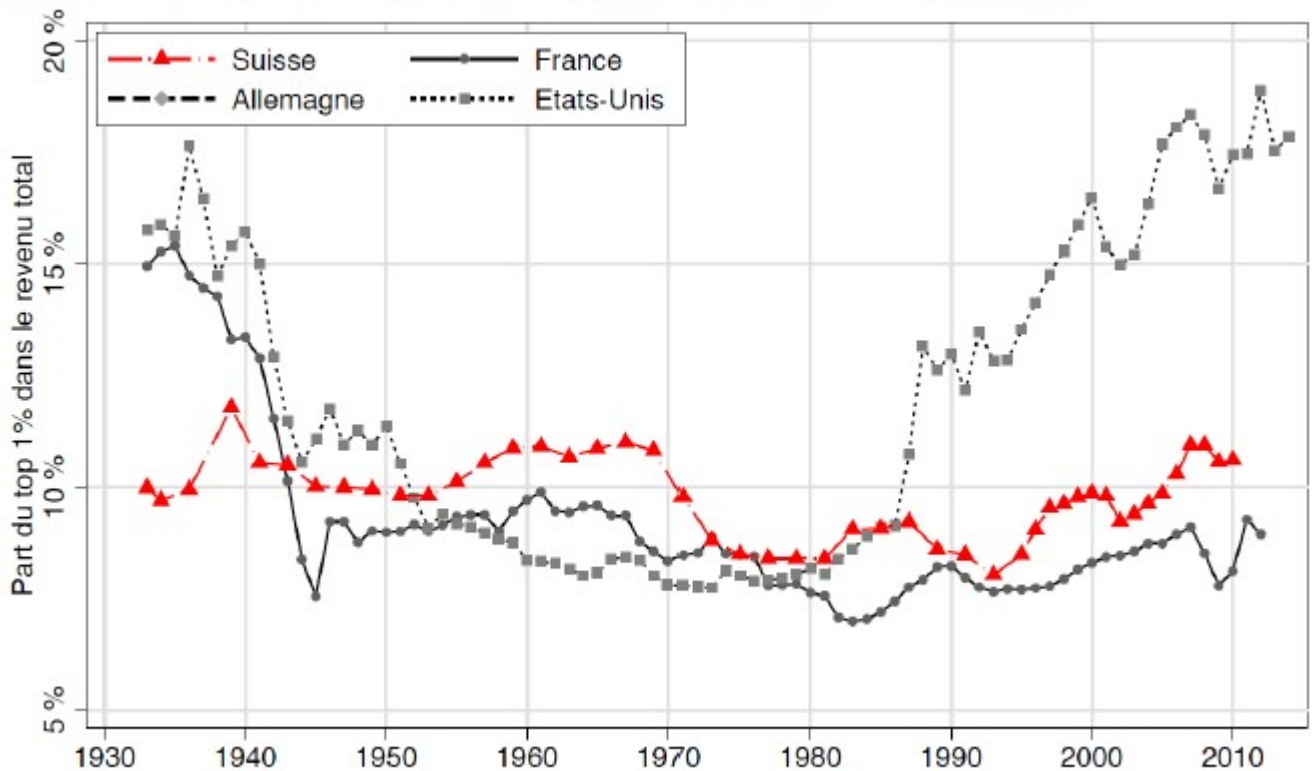
la crise financière de 2008, ce thème ne peut plus être exclu du discours politique. Des organisations plutôt favorables à la libéralisation des marchés, comme le FMI et l'OCDE, ont identifié l'inégalité croissante comme un problème pour la société et une croissance économique durable (voir OCDE, 2008, 2012, 2015, Ostry et al. 2014). L'attention se concentre de plus en plus sur les plus hauts revenus. En Suisse, cela s'est traduit par des initiatives populaires comme l'initiative Minder ou l'initiative 1:12, qui visaient toutes deux un plafonnement des salaires les plus élevés.

Nous savons que les hauts revenus augmentent, mais combien de temps quelqu'un peut-il se maintenir au sommet de la pyramide des revenus? La mobilité des revenus dans les tranches supérieures a-t-elle augmenté avec la hausse des hauts revenus? Si tel est le cas, l'inégalité des « revenus perçus pendant une vie » n'a pas forcément augmenté, et les craintes que les plus riches le deviennent encore plus seraient à relativiser. Ma contribution examine cette question de façon approfondie.

Évolution des hauts revenus en Suisse

Les hauts revenus ont continué à augmenter en Suisse au cours des dernières années. R. Föllmi et I. Martinez (2016, 2017) mettent en évidence cette évolution à long terme pour la Suisse. Le graphique 1 montre l'évolution étonnamment stable en Suisse à long terme en comparaison internationale. Le centile le plus riche des contribuables a disposé en moyenne de 9,8% du revenu total sur l'ensemble de la période. Celle-ci est particulièrement marquée chez les super-riches, le top 0,01% ou les 450 contribuables les plus riches. Alors que le premier décile le plus riche ainsi que le premier centile le plus riche présentent une évolution à long terme relativement stable, le top 0,01% des plus riches a assisté à une nette hausse de ses revenus.

Figure 1. Part du revenu du centile supérieur (top 1%) en comparaison internationale

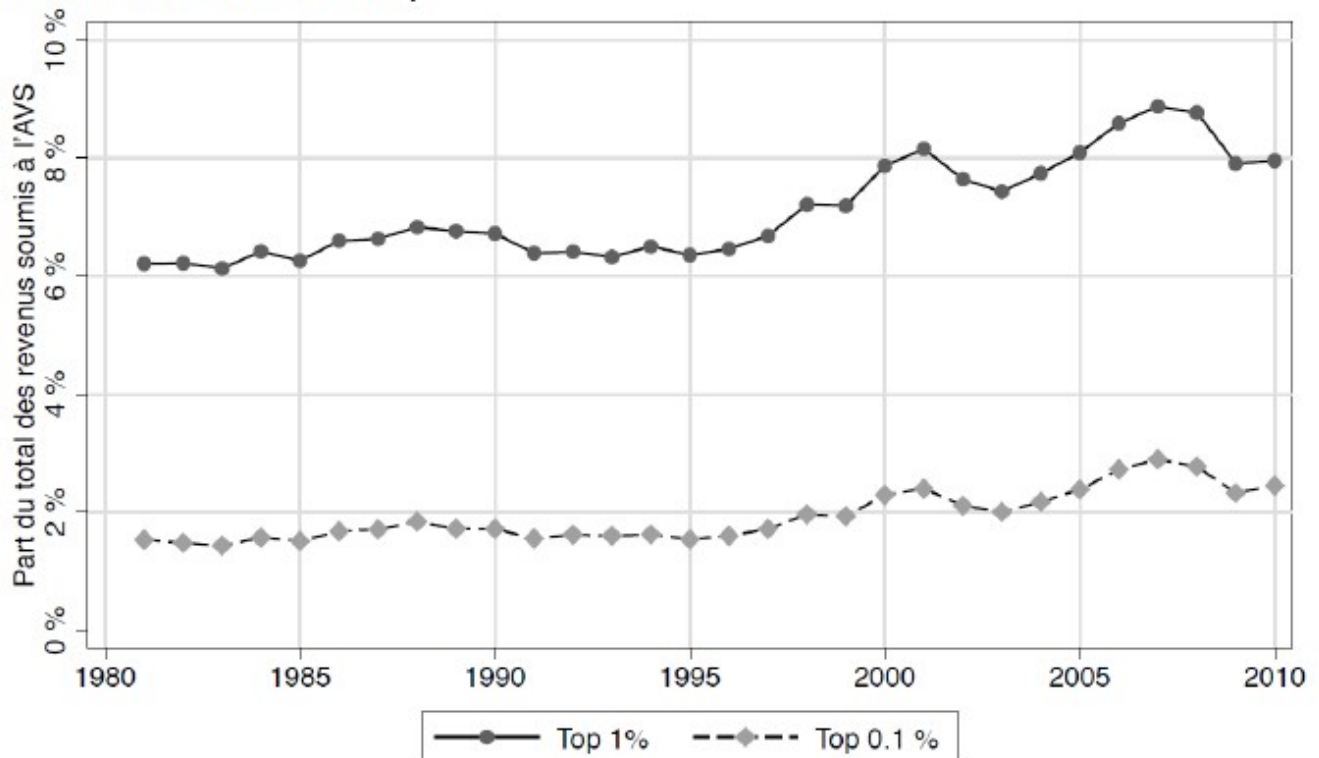


Source: Föllmi et Martínez (2016), Alvaredo et al. (2017)

Hormis l'évolution des revenus totaux issus de données fiscales, l'évolution des revenus du travail est aussi très intéressante. Ceux-ci constituent la principale source de revenus pour la grande majorité de la population. Comme le montre le graphique 3, les revenus du premier centile et du top 0,1% des plus riches des employés et indépendants ont également augmenté en Suisse depuis les années 1990. En 2010, le centile le mieux payé des employés a reçu 8% de l'ensemble du revenu du travail soumis à l'AVS.

En ce qui concerne les raisons de la hausse des hauts revenus, différents facteurs ont été évoqués dans la littérature économique, par exemple l'imposition plus faible des hauts revenus (Piketty, Saez, Stantcheva, 2014), les changements technologiques et la hausse associée de la taille moyenne des entreprises, qui favorise en particulier les meilleurs talents et les hauts revenus (Gabaix et Landier, 2008), les marchés plus grands grâce à la mondialisation croissante (Mankiw 2013) ou l'influence des pratiques de rémunération des branches individuelles comme le secteur financier (Godechot 2012),

Figure 3. Part du premier centile supérieur (top 1%) et du top 0,1% des revenus totaux du travail (tous les revenus soumis à l'AVS)



Source: Föllmi et Martínez (2016), données issues des statistiques de l'AVS

Mobilité des revenus: combien de temps les hauts revenus se maintiennent-ils au sommet?

L'évolution décrite des hauts revenus en Suisse offre à chaque étape un instantané de l'inégalité. La proportion des hauts revenus et d'autres mesures de l'inégalité mesurent la répartition à un moment donné. Lorsqu'elles sont mesurées annuellement, elles indiquent comment les revenus les plus élevés ont évolué au fil du temps par rapport à l'ensemble des revenus. Ces chiffres ne révèlent cependant rien de l'évolution des revenus individuels. Par conséquent, nous ignorons si ce sont chaque année les mêmes personnes qui constituent le premier centile ou si ce groupe des hauts revenus se recompose chaque année, comme la clientèle d'un hôtel de luxe qui se renouvelle.

Une analyse de l'évolution de l'inégalité en Suisse devrait donc également mesurer ces évolutions au niveau individuel, à savoir la mobilité des revenus. Si la probabilité de parvenir à entrer dans le premier centile augmente pendant une période où la concentration annuelle des revenus est en hausse, alors la répartition des «revenus de toute une vie» pourrait demeurer inchangée.

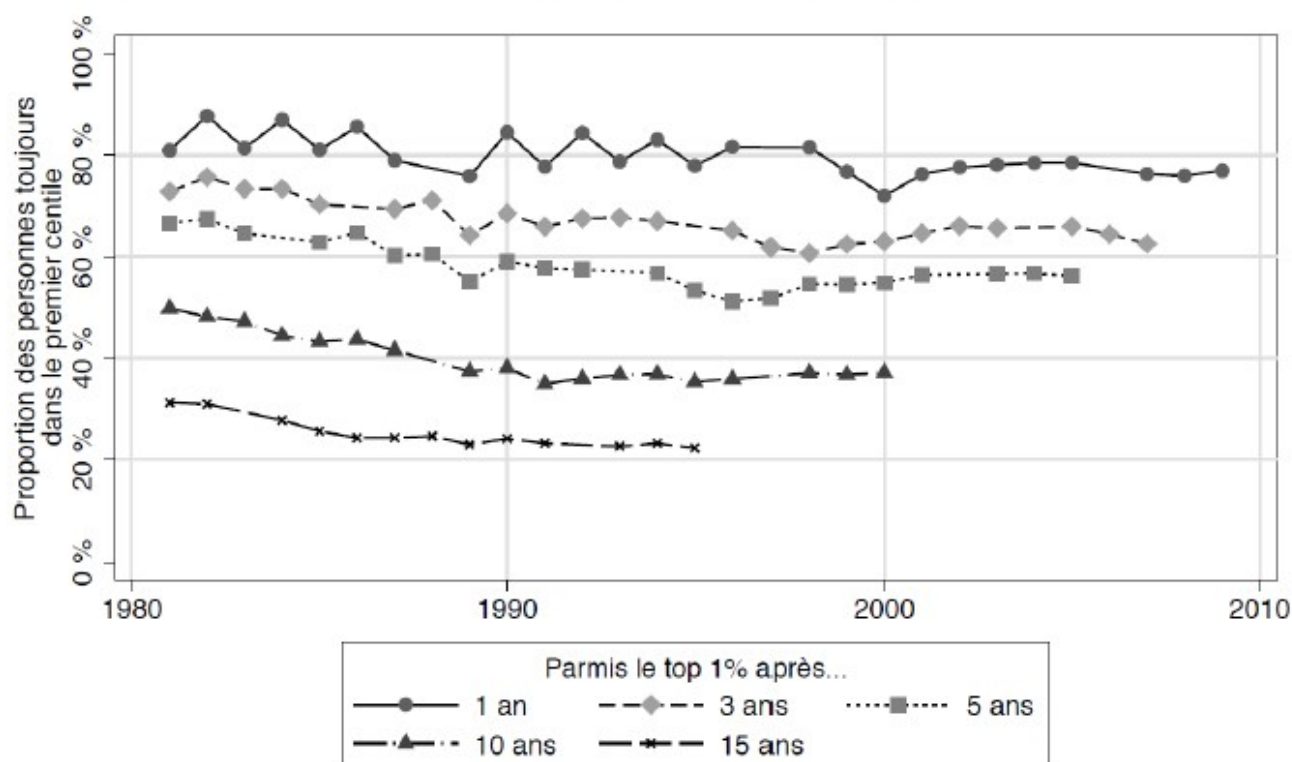
Une mesure couramment utilisée pour la mobilité des revenus au sommet de la distribution est le taux de « survivants » dans un groupe de revenus déterminé après une période de cinq ans, par exemple. Plus la persistance dans un groupe est faible, plus la mobilité est élevée. Le graphique 4 montre la part des hauts revenus qui figurent toujours dans le premier centile après plusieurs années^[1]. Parmi ceux qui figuraient dans le premier centile en 2000, seuls 37% se retrouvent encore dans ce groupe de revenus dix ans plus

tard .Pendant les années 1980, cette valeur était encore supérieure à 40%. La mobilité des revenus a donc augmenté pendant les années 1980, notamment à long terme sur des périodes de dix ou quinze ans. Depuis la fin des années 1990, c'est-à-dire depuis la hausse observée des hauts revenus, elle est cependant restée stable.

En ce qui concerne les femmes, la durée de présence dans le premier centile a été constamment inférieure à la moyenne. Les mêmes raisons qui conduisent à une faible proportion de femmes dans le premier centile réduisent également leur probabilité d'y perdurer: travail à temps partiel, travail familial, interruptions de l'activité professionnelle et choix de certains domaines professionnels. Grâce à la hausse de la mobilité, notamment pendant les années 1980, cette différence entre les sexes avait certes diminué, mais elle n'a pas entièrement disparu.

Les critères suivants sont toutefois caractéristiques pour la mobilité: Elle est à son niveau le plus faible à l'extrémité inférieure et à l'extrémité supérieure de la distribution. En règle générale, elle est plus élevée à l'extrémité inférieure de la distribution que pour les hauts revenus. Il est donc plus probable de monter lorsque l'on est tout en bas que de chuter lorsque l'on est tout en haut.

Figure 4. Persistance dans le premier centile (top 1%) des salariés après un à quinze ans



Source: statistiques de l'AVS, propres calculs.

Lecture: à peine 40% des personnes qui figuraient en 2000 dans le premier centile des bénéficiaires de revenus étaient encore dans ce groupe de revenus dix ans plus tard (sans pour autant avoir figuré dans ce groupe pendant chaque année intermédiaire).

Les mesures de la mobilité prises en compte ici se limitent aux revenus du travail des personnes individuelles. Le revenu du ménage est encore distribué inégal et aussi la persistance peut être plus haute. Le revenu du ménage

comprend également des revenus du capital et des transferts sociaux, ainsi que les revenus du conjoint. Les ménages avec des revenus du travail élevés obtiennent en général des revenus du capital plus élevés, et le revenu du conjoint est aussi corrélé positivement.

L'indice de Gini

Le degré de réduction des inégalités généré par la mobilité des revenus peut être mesurée à l'aide de l'indice de Gini. Un indice de Gini (hypothétique) de 1 signifie une inégalité maximale: une personne de la société dispose de l'ensemble des revenus, toutes les autres ont un revenu nul. Si toutes les personnes ont le même revenu, il n'existe en revanche aucune inégalité de revenu et l'indice de Gini s'élève à 0.

Si, à la place du revenu annuel, on utilise le revenu moyen de la même personne sur trois ou cinq ans comme base du calcul de l'indice de Gini, les revenus exceptionnellement faibles ou élevés d'une année ont un impact moins important. Les fluctuations de revenu qui apparaissent en raison d'un bonus unique ou de pertes de gain pendant une formation sont ainsi lissées et réparties sur plusieurs années.

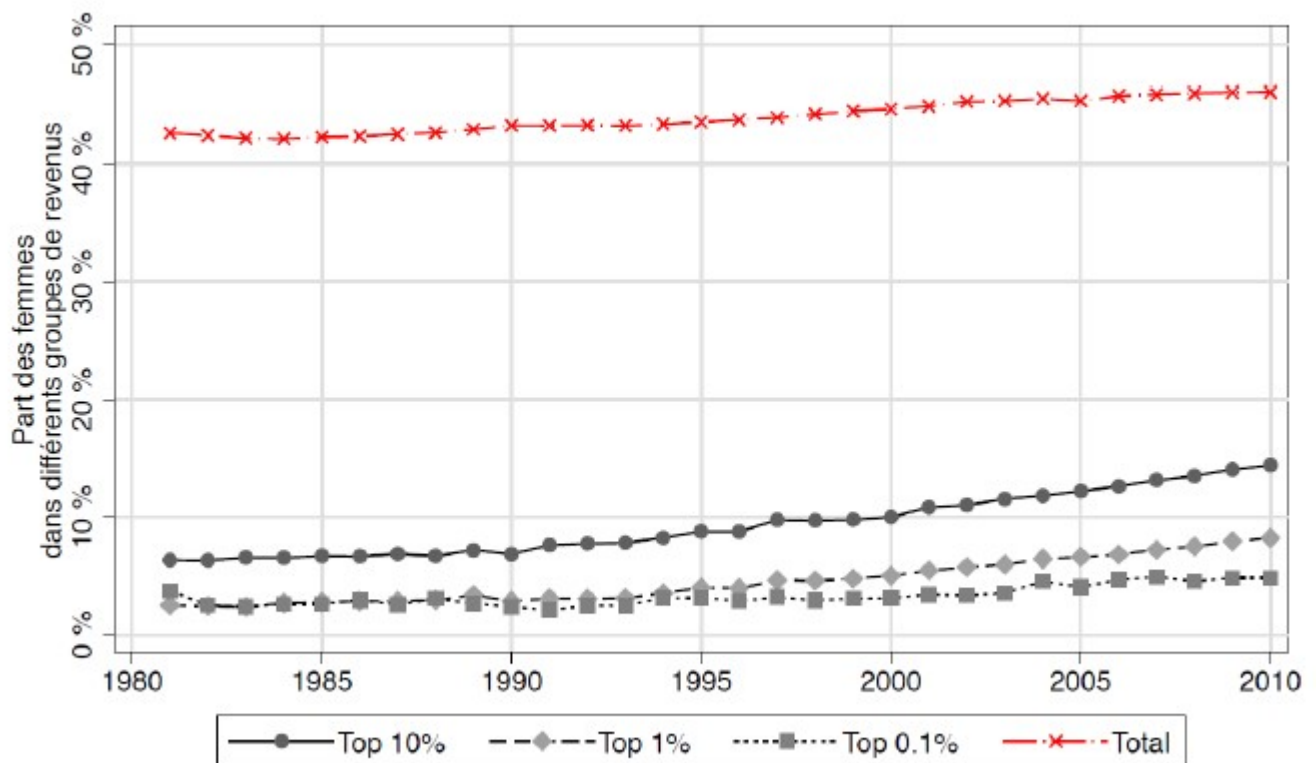
À partir du milieu des années 1990, l'indice de Gini du revenu annuel (moyenné de plusieurs ans) est augmenté aussi que l'indice de Gini du revenu annuel. C'est-à-dire que la mobilité des revenus n'a pas pu combattre l'ascension de l'inégalité.

Qui sont les personnes qui gagnent le plus en Suisse?

Pour figurer dans le premier centile en 2010, il fallait atteindre un revenu brut de CHF 315 000. Un revenu de CHF 126 000 suffisait pour figurer dans le premier décile. Jusqu'à présent, on ne connaissait pas vraiment les caractéristiques personnelles comme le sexe ou la nationalité de ces personnes à hauts revenus. Comme un contribuable ne correspond pas obligatoirement à une personne individuelle dans les statistiques fiscales, mais qu'il peut aussi s'agir d'un couple imposé conjointement, les données fiscales ne conviennent pas, par exemple, pour étudier les différences entre les sexes. Les données des statistiques de l'AVS permettent, pour la première fois, de montrer comment se compose le groupe des personnes à hauts revenus.

Le résultat le plus évident est que les femmes sont fortement sous-représentées dans le décile le mieux payé, et encore plus dans le centile le mieux payé. Même si les femmes représentaient environ 46% de la population active dans les statistiques de l'AVS, leur part dans le premier décile s'élevait à tout juste 14% (graphique 6). Les raisons de ce faible nombre de femmes dans le segment des hauts revenus sont diverses et ont été largement débattues dans la littérature économique^[3].

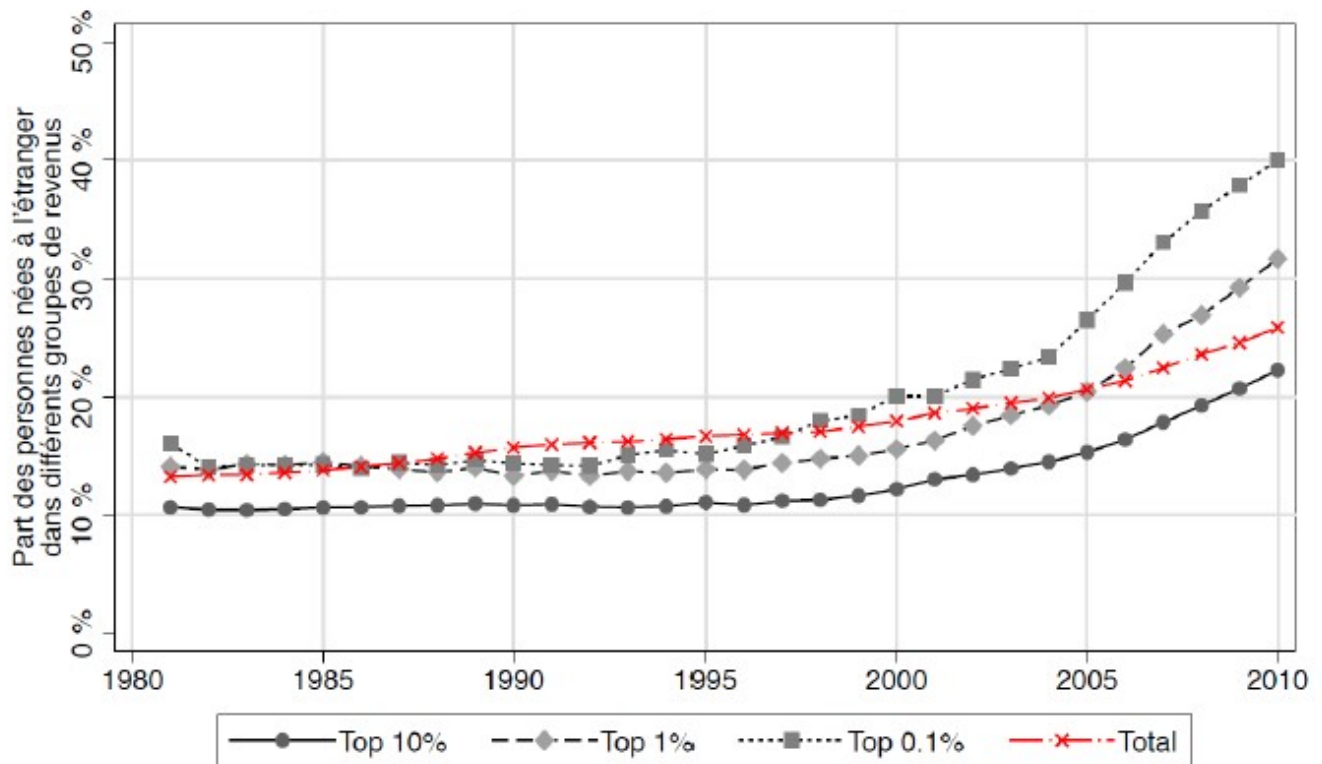
Figure 6. Part des femmes dans la population active et dans différents groupes de hauts revenus.



Source: statistiques de l'AVS, propres calculs.

La proportion des personnes actives nées à l'étranger au sommet de la pyramide des revenus montre un tableau complètement différent. Ces personnes ont été constamment bien représentées par rapport à leur part dans la population de base des assujettis à l'AVS. Ces chiffres traduisent la forte orientation internationale de l'économie suisse au cours des vingt dernières années. La Suisse accueille 36 entreprises multinationales. Il faut y ajouter un grand nombre d'entreprises et sociétés étrangères à statut particulier sises en Suisse. Elles augmentent la demande en professionnels étrangers. Dans le même temps, le climat fiscal traditionnellement favorable fait de la Suisse un lieu attrayant pour une main-d'œuvre étrangère très qualifiée^[4].

Figure 7. Part des étrangers dans la population active et dans différents groupes de hauts revenus.



Source: statistiques de l'AVS, propres calculs.

Conclusion

La hausse récente de l'inégalité des revenus est due avant tout à la hausse des salaires des personnes les mieux payées. Cette augmentation n'a pas été compensée par une mobilité accrue des revenus. Environ 80% du premier centile sont encore dans ce groupe au bout d'un an. 10 ans plus tard, 37% de ces personnes se trouvent toujours dans le premier centile. L'inégalité des revenus moyens calculés sur plusieurs années a donc également augmenté. L'exploitation des statistiques de l'AVS montre par ailleurs que les femmes sont fortement sous-représentées dans les groupes supérieurs. Même si les femmes représentent 46% de la population active, la part des femmes dans le premier centile était inférieure à 10% en 2010. Les personnes nées à l'étranger sont par contre surreprésentées: elles représentent un tiers du premier centile.

Pendant longtemps, les économistes ont considéré l'inégalité des revenus comme un mal nécessaire pour maintenir l'activité économique. L'inégalité créait à leurs yeux l'incitation nécessaire pour permettre à un ouvrier non qualifié de s'élever au rang de millionnaire en travaillant dur. De ce point de vue, l'inégalité des revenus va de pair avec la mobilité des revenus (Garnero et al. 2016). Depuis lors, l'inégalité – et notamment la concentration des hauts revenus – a atteint des dimensions qui ont relancé parmi les économistes le débat sur l'efficacité et la répartition.

[1] La condition n'est pas que ces personnes figurent aussi dans le premier

centile pendant chaque année intermédiaire. Cette convention s'est diffusée dans la littérature économique parce que dans d'autres pays, les données ne sont pas toujours disponibles pour chaque année.

^[2] Dans les statistiques de l'AVS, il n'est pas possible de corriger pour le temps partiel. Une partie de la hausse de l'indice de Gini des salaires bruts devrait par conséquent également être imputée à l'augmentation du travail à temps partiel.

^[3] La littérature économique avance différentes raisons pour la sous-représentation des femmes dans les postes supérieurs: interruptions de carrière pour fonder une famille, plus grand recours au travail à temps partiel, choix de certaines professions ou branches, recrutement en fonction du sexe par rapport à la concurrence sur le lieu de travail (Niederle et Vesterlund, 2007), conception de la procédure de sélection, effets sociaux de réseau (Ginalski, 2016; Ioannides et Datcher Loury, 2004), et parti pris (inconscient) qui privilégie les hommes lors de la procédure de recrutement (Goldin et Rouse, 2000).

^[4] Les indépendants sont également très bien représentés parmi les bénéficiaires de hauts revenus. Sur l'ensemble de la période, leur part dans les hauts revenus variait de 5% à 20%, soit deux fois supérieure à celle de l'ensemble de la population active. Leur part est encore plus élevée dans le premier centile et le top 0,1%. Toutefois, une tendance à la baisse peut être observée. Cette tendance a commencé en 1997, précisément l'année pendant laquelle la réforme de l'imposition des sociétés I a été adoptée. Il est probable qu'une partie des indépendants autrefois très prospères soient passés à un emploi salarié, au moins de manière formelle, grâce à une modification de la structure juridique, par exemple en devenant une SA. Pour des groupes professionnels comme les médecins et les avocats, il semble exister au moins des preuves anecdotiques de cette situation.

Bibliographie

- Föllmi, R. et Martínez, I. (2016) «Volatile Top Income Shares in Switzerland? Reassessing the Evolution Between 1981 and 2010», *Review of Economics and Statistics*, à paraître.
- Föllmi, R. et Martínez, I. (2017) «Die Verteilung von Einkommen und Vermögen in der Schweiz», *UBS Center Public Papers*, n° 6, novembre 2017.
- Garnero, A., Hijzen, A. et Martin, S. (2016) «More unequal, but more mobile? Earnings inequality and mobility in OECD countries», Documents de travail de l'OCDE sur les questions sociales, l'emploi et les migrations n° 177.
- Ginalski, S. (2016), «Frauen an der Spitze schweizerischer Grossunternehmen: Eine historische Analyse der Geschlechterungleichheiten», *Social Change in Switzerland*, n° 7.
- Goldin, C., et Rouse, C. (2000). «Orchestrating Impartiality: The Impact of 'Blind' Auditions on Female Musicians», *American Economic Review*, 90(4), p. 715-741.
- Godechot, O. (2012) «Is finance responsible for the rise in wage

- inequality in France?», *Socio-Economic Review*, 10(3), p. 447–470.
- Ioannides, Y. M., et Datcher Loury, L. (2004). «Job information networks, Neighborhood Effects, and Inequality», *Journal of Economic Literature*, 42(4), p. 1056-1093.
 - Mankiw, N. G. (2013) «Defending the One Percent», *Journal of Economic Perspectives*, 27(3), p. 21–34.
 - Niederle, M., et Vesterlund, L. (2007). «Do women shy away from competition? Do men compete too much?», *Quarterly Journal of Economics*, 122(3), p. 1067-1101.
 - OCDE (2008) *Growing Unequal? Income Distribution and Poverty in OECD Countries*, Les Éditions de l'OCDE, Paris.
 - OCDE (2012) *Divided We Stand: Why Inequality Keeps Rising*, Les Éditions de l'OCDE, Paris.
 - OCDE (2015) *In It Together: Why Less Inequality Benefits All*, Les Éditions de l'OCDE,
 - Ostry, J.D., Berg, A., et Tsangarides, C.G. (2014). *Redistribution, Inequality, and Growth*. Fonds monétaire international.
 - Piketty, T. (2014) *Le Capital au XXI^e siècle*. Munich, Beck C. H.

Source: I. Martinez (2017), *Les hauts revenus en Suisse depuis 1980: répartition et mobilitéuisse*. Social Change in Switzerland N° 11. Retrieved from <http://socialchangeswitzerland.ch>

Photo: rawpixel.com.